



CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Communal du 25 septembre 2019

Objet : PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2019

REPLACEMENT DE LA CONDUITE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AU NORD-EST DE L'INSTITUTION DE LAVIGNY

L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis de la Municipalité.
- Ouï le rapport de la Commission des finances, désignée pour l'étude de cet objet.
- Ouï le rapport de la Commission ad hoc, désignée pour l'étude de cet objet.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

DECIDE

- D'accepter l'amendement proposé par la Commission des finances désignée, à savoir :
- « ... **sous réserve de l'encaissement des taxes de raccordement** ».
- D'adopter le préavis municipal N°4/2019, tel que modifié et amendé.

AUTORISE LA MUNICIPALITÉ

- A entreprendre les travaux précités pour le remplacement des conduites de l'Institution de Lavigny et du raccordement au Chemin de Salagnon pour un montant de CHF 247'400.- sous réserve de l'encaissement des taxes de raccordement.
- De financer ces travaux par la trésorerie courante de la Commune.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

Le Président
J. Frischholz



La Secrétaire
L. Simone